

Madame Yaël BRAUN-PIVET  
Présidente de l'Assemblée nationale

Paris, le 18 décembre 2025

Objet : incompréhensible nomination de Madame VOYNET au sein du Comité de suivi de la loi de programmation pour la refondation de Mayotte.

Madame la Présidente,

Vous venez de nommer Madame Dominique VOYNET, membre du Comité de suivi de la loi de programmation pour la refondation de Mayotte et cette décision interroge les élues que nous sommes ainsi que les citoyens mahorais.

Autant Madame Annick Girardin et Monsieur Philippe Vigier sont d'anciens Ministres dont les compétences sont reconnues au-delà des opinions politiques qui peuvent nous opposer, autant Madame Dominique Voynet est une activiste politique dont le but est de donner Mayotte aux Comores.

C'est peu dire que cette nomination ne fait pas l'unanimité, voire choque profondément les Mahorais.

En témoignent de nombreux articles de presse de même que le courrier envoyé à ce sujet au Premier ministre par le Président de l'Association des Maires de Mayotte, lettre à laquelle nous nous associons pleinement et que vous trouverez ci-joint.

Nous aussi souhaitons vous faire part de notre vive incompréhension et vous partager quelques faits et vérités.

Ainsi, lors des débats à l'Assemblée nationale sur la question du droit du sol à Mayotte, Madame VOYNET a-t-elle affirmé que les Mahorais et les Comoriens formaient « *une seule et même population* ». Niant les valeurs de la République, Madame VOYNET cherche par ailleurs à diluer l'identité française de Mayotte dans un autre ensemble national et culturel, ce qui est totalement irrespectueux des convictions et attentes des Mahorais.

Par ailleurs, nul ne peut oublier les positions affichées par Madame VOYNET pendant les débats sur la loi Mayotte, positions totalement incompréhensibles pour les Mahorais pour les Mahorais qui ont choisi d'allier leur destin politique à la France.

Le 11 juin dernier, Madame Voynet s'est ainsi exprimée en Commission des lois : « *Au cours du texte, les habitants de Mayotte sont qualifiés, à plusieurs reprises, de Mahorais. On voit bien quelle tentation cela peut révéler. Or tant les Mahorais que les personnes qui travaillent à Mayotte, que ce soit à l'hôpital ou dans les écoles, ont été frappés par le cyclone Chido. L'île compte beaucoup de mouzoungous comme on dit à Mayotte. Il serait donc rusé de remplacer Mahorais par 'habitant de Mayotte' à chaque fois que cela est possible.* »

Ce matin du 18 décembre 2025, dans le Journal de Mayotte, Madame VOYNET affirme qu'elle ne va pas démissionner. Une fois encore, elle n'entend pas écouter les Mahorais ni se remettre en cause malgré des critiques fondées et unanimes. Cette réaction nous rappelle douloureusement ses années de gouvernance très contestée à la tête de l'ARS de Mayotte.

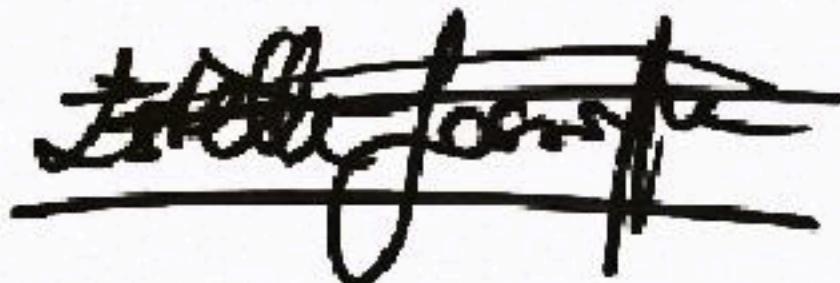
En outre, il nous semble difficilement compréhensible que Madame Dominique VOYNET, qui a voté contre l'ensemble du projet de loi de programmation pour la refondation de Mayotte lors du scrutin du 1er juillet 2025, puisse aujourd'hui être appelée à participer au comité, tant cette position pose un réel problème de cohérence avec les missions du comité de suivi, dont l'objectif est précisément d'accompagner et d'évaluer l'application de ce texte.

Nous souhaitons enfin porter à votre connaissance le communiqué de presse, joint en annexe à ce courrier, émanant de quatre collectifs de citoyens mahorais, qui appellent à l'organisation d'une manifestation populaire contre la présence de Madame Dominique VOYNET au sein de ce comité de suivi, dans l'hypothèse où elle ne viendrait pas à démissionner ou à être exclue.

Nous espérons sincèrement pouvoir compter sur vous pour que notre comité de suivi puisse travailler de manière constructive et apaisée et, dans cette attente nous vous prions, Madame la Présidente, de bien vouloir agréer l'expression de notre très haute considération.



Anchya BAMANA



Estelle YOUSOUFFA

P.J. :

- Courrier de l'AMM du 16 décembre 2025
- Communiqué de presse des Collectifs des citoyens de Mayotte

Copie :

- Monsieur Sébastien Lecornu, Premier ministre
- Madame Naïma Moutchou, Ministre des Outre-mer
- Les Elus de Mayotte